

267M€ investis pour renforcer la place de la nature à Paris d'ici 2020

L'Exécutif parisien va investir 267 millions d'euros d'ici 2020 pour les espaces verts, la nature et la biodiversité. En développant une politique volontariste de végétalisation, il va améliorer le cadre de vie des habitants, tout en participant à la lutte contre le dérèglement climatique.

Conformément à la feuille de route confiée par Anne Hidalgo à Pénélope Komitès, adjointe à la Maire de Paris, le programme d'investissement de la mandature va permettre de faire de Paris une ville plus verte et de répondre concrètement aux défis environnementaux.

Paris mobilisera 123 millions d'euros pour favoriser la biodiversité et la végétalisation de la ville, 124 millions d'euros pour l'entretien des bois, des parcs, des jardins et 12 millions d'euros pour les cimetières parisiens qui verront leurs conditions d'accueil améliorées, notamment avec la création d'un complexe funéraire.

La nature investira la ville partout où cela est possible, notamment par la plantation de 20.000 arbres et la création de 30 hectares de nouveaux espaces verts, pour lesquels seront pensés de nouveaux usages avec l'évolution du règlement des parcs et jardins.

D'ici 2020, Paris comptera 100 hectares de toitures, façades et murs végétalisés. Un tiers sera consacré à la production de fruits et de légumes, grâce aux 8 millions d'euros consacrés à l'agriculture urbaine. Ils favoriseront l'émergence d'un nouveau modèle économique, plus respectueux de l'environnement.

Avec la relance du plan biodiversité, Paris se donnera aussi les moyens d'engager dès 2015 – année où elle accueillera la Conférence internationale pour le Climat – un processus vertueux de lutte contre le dérèglement climatique.

Au-delà des enjeux environnementaux, le programme d'investissement de la mandature est tourné vers les habitants : il sera un vecteur concret du vivre ensemble à Paris et renforcera le lien social.

Le développement de la végétalisation s'illustrera sur tout l'espace public : verdissement des grandes places, création de « rues vertes », ouverture à la promenade de nouveaux tronçons de

la Petite Ceinture ou encore création, dès 2015, de 200 points de végétalisation issu de l'appel à propositions « Du vert près de chez moi » mené ces derniers mois.

Ce budget d'investissement permettra également de mettre en œuvre des actions de sensibilisation à la biodiversité et au respect de la nature, avec la création de vergers et de potagers dans les établissements scolaires et la poursuite de la création de nouveaux jardins pédagogiques et d'insertion.

Ces investissements importants pourront être directement enrichis par les propositions des Parisiens, dans le cadre du budget participatif. Pour sa première édition, les habitants ont par exemple retenu deux projets qui verront le jour dès 2015 : la création de 40 murs végétalisés et la rénovation de plus d'une trentaine de kiosques dans les espaces verts.

Contact presse : Alison Hadjez / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61